

40				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N° 0402.960.467	P.	U.	D.	C 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS (2 décimales)

DENOMINATION: **HAMON & CIE (INTERNATIONAL)**

Forme juridique: **SA**

Adresse: **Emile Francqui**

N°: **2**

Code postal: **1435**

Commune: **Mont-Saint-Guibert**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de **Nivelles**

Adresse Internet *:

Numéro d'entreprise

0402.960.467

DATE **26/06/2008** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du

28/04/2009

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01/01/2008

au

31/12/2008

Exercice précédent du

01/01/2007

au

31/12/2007

Les montants relatifs à l'exercice précédent ~~ont~~ / ~~ne sont pas~~ ** identiques à ceux publiés antérieurement

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

BODSON Philippe

Avenue Molière 200 , 1050 Bruxelles 5, Belgique

Fonction : Président du Conseil d'Administration

Mandat : 27/05/2008- 26/04/2011

LAMBILLIOTTE Jacques

Rue de Tyberchamps 12 , 7170 Manage, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27/05/2008- 26/04/2011

LAMBILLIOTTE Francis

Rue de Frocourt 24 , 5310 Eghezée, Belgique

Fonction : Administrateur délégué

Mandat : 25/05/2004- 28/04/2009

LAMBILLIOTTE Bernard

Melbury Road 20 , W14 8LT London, Royaume-Uni

Fonction : Administrateur

Mandat : 25/05/2004- 28/04/2009

Documents joints aux présents comptes annuels: **RAPPORT DE GESTION, RAPPORT DES COMMISSAIRES**

Nombre total de pages déposées: **55** Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 5.2.1, 5.2.3, 5.2.4, 5.3.1, 5.3.4, 5.4.2, 5.5.2, 5.8, 5.16, 5.17.2

Signature
(nom et qualité)

Signature
(nom et qualité)

* Mention facultative.

** Biffer la mention inutile.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

HAMON Jean

Avenue des Genêts 2 , 1640 Rhode-Saint-Genèse, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27/05/2008- 26/04/2011

GONZALEZ DEL VALLE Martin

C/Longa 13 , 28002 Madrid, Espagne

Fonction : Administrateur

Mandat : 27/05/2008- 29/04/2014

MEYERS Pierre

Trou du Renard 9 , 4671 Saive, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 24/05/2008- 26/04/2011

Société Wallonne de Gestion et de Participations SA 0426.887.397

Boulevard d'Avroy 38 , 4000 Liège 1, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27/05/2008- 26/04/2011

Représenté par

COLSON Sabine

Chanmury 3 , 4000 Liège 1, Belgique

DELOITTE - Reviseurs d'Entreprises SC s.f.d. SCRL 0429.053.863

Berkenlaan 8 , boîte b, 1831 Diegem, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : B000025

Mandat : 27/05/2008- 26/04/2011

Représenté par

BOXUS Laurent

Berkenlaan 8 , boîte b, 1831 Diegem, Belgique

Reviser

Numéro de membre : A01790

DECLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VERIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLEMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ n'ont* pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire, par un comptable agréé ou par un comptable-fiscaliste agréé.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous : les nom, prénom, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise**,
- B. L'établissement des comptes annuels**,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

BILAN APRES REPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISES		20/28	<u>91.173.065,88</u>	<u>69.243.609,06</u>
Frais d'établissement	5.1	20	3.586.700,17	4.797.808,08
Immobilisations incorporelles	5.2	21	642.363,84	192.703,71
Immobilisations corporelles	5.3	22/27	678.402,85	824.185,29
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	135.297,89	146.451,35
Mobilier et matériel roulant		24	68.895,62	79.395,25
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	474.209,34	591.900,72
Immobilisations corporelles en cours et acomptes versés		27		6.437,97
	5.4/			
Immobilisations financières	5.5.1	28	86.265.599,02	63.428.911,98
Entreprises liées	5.14	280/1	85.658.934,31	63.279.251,63
Participations		280	65.875.091,01	52.922.016,94
Créances		281	19.783.843,30	10.357.234,69
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	5.14	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	606.664,71	149.660,35
Actions et parts		284	499.975,00	3.074,07
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	106.689,71	146.586,28
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>26.060.585,88</u>	<u>15.503.153,87</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	3.542.000,00	1.183.750,00
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés sur achats pour stocks		36		
Commandes en cours d'exécution		37	3.542.000,00	1.183.750,00
Créances à un an au plus		40/41	21.989.769,53	14.148.025,72
Créances commerciales		40	7.338.605,39	4.978.474,28
Autres créances		41	14.651.164,14	9.169.551,44
	5.5.1/			
Placements de trésorerie	5.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	139.397,13	21.871,35
Comptes de régularisation	5.6	490/1	389.419,22	149.506,80
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	117.233.651,76	84.746.762,93

PASSIF		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
CAPITAUX PROPRES			10/15	40.208.469,64	29.086.928,97
Capital		5.7	10	2.157.441,60	2.157.441,60
Capital souscrit			100	2.157.441,60	2.157.441,60
Capital non appelé			101		
Primes d'émission			11	15.360.320,76	19.668.349,78
Plus-values de réévaluation			12		
Réserves			13	11.569.166,61	11.569.166,61
Réserve légale			130	670.683,32	670.683,32
Réserves indisponibles			131		
Pour actions propres			1310		
Autres			1311		
Réserves immunisées			132	9.336.752,10	9.336.752,10
Réserves disponibles			133	1.561.731,19	1.561.731,19
Bénéfice (Perte) reporté(+)/(-)			14	11.121.540,67	-4.308.029,02
Subsides en capital			15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net			19		
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES			16	4.911,16	752.443,93
Provisions pour risques et charges			160/5	4.911,16	752.443,93
Pensions et obligations similaires			160	4.911,16	18.299,92
Charges fiscales			161		
Grosses réparations et gros entretien			162		
Autres risques et charges		5.8	163/5		734.144,01
Impôts différés			168		
DETTES			17/49	77.020.270,96	54.907.390,03
Dettes à plus d'un an		5.9	17	30.933.810,57	32.836.358,42
Dettes financières			170/4	30.897.420,43	32.799.968,28
Emprunts subordonnés			170		
Emprunts obligataires non subordonnés			171		
Dettes de location-financement et assimilées			172		
Etablissements de crédit			173	30.897.420,43	32.799.968,28
Autres emprunts			174		
Dettes commerciales			175		
Fournisseurs			1750		
Effets à payer			1751		
Acomptes reçus sur commandes			176		
Autres dettes			178/9	36.390,14	36.390,14
Dettes à un an au plus			42/48	45.643.917,76	21.562.321,10
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		5.9	42	4.057.855,32	1.399.984,14
Dettes financières			43	14.685.108,58	2.475.341,68
Etablissements de crédit			430/8	14.305.186,71	700.388,56
Autres emprunts			439	379.921,87	1.774.953,12
Dettes commerciales			44	6.279.105,25	5.780.014,01
Fournisseurs			440/4	6.279.105,25	5.780.014,01
Effets à payer			441		
Acomptes reçus sur commandes			46	3.542.000,00	713.800,00
Dettes fiscales, salariales et sociales		5.9	45	1.530.556,27	2.256.336,91
Impôts			450/3	142.447,95	39.692,50
Rémunérations et charges sociales			454/9	1.388.108,32	2.216.644,41
Autres dettes			47/48	15.549.292,34	8.936.844,36
Comptes de régularisation		5.9	492/3	442.542,63	508.710,51
TOTAL DU PASSIF			10/49	117.233.651,76	84.746.762,93

COMPTE DE RESULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	10.742.137,75	10.179.884,97
Chiffre d'affaires	5.10	70	10.416.227,71	10.179.884,97
Augmentation (réduction) des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	5.10	74	325.910,04	
Coût des ventes et des prestations		60/64	9.881.191,74	10.732.939,88
Approvisionnements et marchandises		60	522.550,00	1.317.450,00
Achats		600/8	522.550,00	1.317.450,00
Réduction (augmentation) des stocks		609		
Services et biens divers		61	4.514.954,73	4.118.678,59
Rémunérations, charges sociales et pensions	5.10	62	3.137.600,47	3.596.990,90
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	1.577.918,65	1.637.228,61
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales - Dotations (reprises)	5.10	631/4		
Provisions pour risques et charges - Dotations (utilisations et reprises)	5.10	635/7	-13.388,76	-11.476,08
Autres charges d'exploitation	5.10	640/8	141.556,65	74.067,86
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation		9901	860.946,01	-553.054,91
Produits financiers		75	16.779.267,66	17.992.437,86
Produits des immobilisations financières		750	14.966.374,15	17.161.916,80
Produits des actifs circulants		751	1.703.227,99	810.420,75
Autres produits financiers	5.11	752/9	109.665,52	20.100,31
Charges financières	5.11	65	7.487.412,08	5.161.955,87
Charges des dettes		650	4.307.471,19	5.019.398,32
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales - Dotations (reprises)		651		
Autres charges financières		652/9	3.179.940,89	142.557,55
Bénéfice (Perte) courant avant impôts		9902	10.152.801,59	12.277.427,08

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels		76	4.928.919,01	494.274,19
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761	4.800.000,00	359.068,47
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
Autres produits exceptionnels	5.11	764/9	128.919,01	135.205,72
Charges exceptionnelles		66	-139.068,90	2.220.850,99
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		1.984.663,79
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges exceptionnels				
Dotations (utilisations)		662	-734.144,01	
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
Autres charges exceptionnelles	5.11	664/8	595.075,11	236.187,20
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration		669		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts		9903	15.220.789,50	10.550.850,28
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	5.12	67/77	109,79	804.951,19
Impôts		670/3	109,79	804.951,19
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice		9904	15.220.679,71	9.745.899,09
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter		9905	15.220.679,71	9.745.899,09

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	10.912.650,69	-4.308.029,02
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	15.220.679,71	9.745.899,09
Bénéfice (Perte) reporté de l'exercice précédent(+)/(-)	14P	-4.308.029,02	-14.053.928,11
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2	4.308.029,02	
sur le capital et les primes d'émission	791	4.308.029,02	
sur les réserves	792		
Affectations aux capitaux propres	691/2		
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter(+)/(-)	(14)	11.121.540,67	-4.308.029,02
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/6	4.099.139,04	
Rémunération du capital	694	4.099.139,04	
Administrateurs ou gérants	695		
Autres allocataires	696		

ANNEXE**ETAT DES FRAIS D'ETABLISSEMENT**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	20P	xxxxxxxxxxxxxx	4.797.808,08
Mutations de l'exercice			
Nouveaux frais engagés	8002	91.669,63	
Amortissements	8003	1.302.777,54	
Autres (+)/(-)	8004		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(20)	3.586.700,17	
Dont			
Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	200/2	3.586.700,17	
Frais de restructuration	204		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	xxxxxxxxxxxxxxx	3.142.026,76
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022	528.267,68	
Cessions et désaffectations	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	3.670.294,44	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122P	xxxxxxxxxxxxxxx	2.949.323,05
Mutations de l'exercice			
Actés	8072	78.607,55	
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	3.027.930,60	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	<u>642.363,84</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxxxx	358.457,98
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	44.061,77	
Cessions et désaffectations	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	402.519,75	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxxx	212.006,63
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	55.215,23	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	267.221,86	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	<u>135.297,89</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATERIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxxx	167.599,46
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	1.119,17	
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	168.718,63	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxxx	88.204,21
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	11.618,80	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	99.823,01	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	<u>68.895,62</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	xxxxxxxxxxxxxxx	767.566,91
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	12.008,15	
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	779.575,06	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	xxxxxxxxxxxxxxx	175.666,19
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	129.699,53	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	305.365,72	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	<u>474.209,34</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	xxxxxxxxxxxxxxx	6.437,97
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166		
Cessions et désaffectations	8176		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8186	-6.437,97	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196		
Plus-values au terme de l'exercice	8256P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8216		
Acquises de tiers	8226		
Annulées	8236		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8246		
Plus-values au terme de l'exercice	8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8276		
Repris	8286		
Acquis de tiers	8296		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8316		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(27)	_____	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIEES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	xxxxxxxxxxxxxxx	72.840.412,45
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361	12.950.000,00	
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8381	3.074,07	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	85.793.486,52	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	xxxxxxxxxxxxxxx	19.918.395,51
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521	19.918.395,51	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	<u>65.875.091,01</u>	
ENTREPRISES LIEES - CREANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	xxxxxxxxxxxxxxx	10.357.234,69
Mutations de l'exercice			
Additions	8581	4.626.608,61	
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611	4.800.000,00	
Différences de change (+)/(-)	8621		
Autres (+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)	<u>19.783.843,30</u>	
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxxxxxx	3.074,07
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363	499.975,00	
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8383	-3.074,07	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	499.975,00	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	<u>499.975,00</u>	
AUTRES ENTREPRISES - CREANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	xxxxxxxxxxxxxxx	146.586,28
Mutations de l'exercice			
Additions	8583	76.280,93	
Remboursements	8593	116.177,50	
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change (+)/(-)	8623		
Autres (+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	<u>106.689,71</u>	
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
Hamon Thermal Europe SA rue Emile Francqui 2 1435 Mont-Saint-Guibert Belgique 0425.256.215 Ordinaires	419999	100,00	0,00	31/12/2007	EUR	10.833.894	-1.794.818
Compagnie Financière Hamon S. Etr. rue Charles Michels 84 93284 Saint-Denis France 87562079038 Ordinaires	4836	99,10	0,00	31/12/2007	EUR	2.319.956	3.848.703
Hamon Corporation Inc. S. Etr. East Main Street 58-72 08876 Somerville Etats-Unis d'Amérique Ordinaires	51178	100,00	0,00	31/12/2007	USD	28.711.929	19.796.033
Hamon UK Ltd SE Units 1&2, Ropery Park - Alfred Street 1 HU3 2DF Hull Royaume-Uni 241182102 Ordinaires	2925000	100,00	0,00	31/12/2007	GBP	-4.789.502	2.096.780
Hamon South Africa (PTY) Ltd S. Etr. CNR Rigger Road & Kelvin Street Spartan 3367 1620 Kempton Park Afrique du Sud Ordinaires	5865399	70,00	0,00	31/12/2007	ZAR	-24.375.329	-22.555.374
Hamon Thermal Europe SE rue Charles Michels 84 93284 Saint-Denis France 19331693507 Ordinaires	100	0,02	99,97	31/12/2007	EUR	8.876.366	2.897.114
Hamon B-Grimm S. Etr. Soi Lertnava Krungtherpkreeta road Huamark Bang 8 10240 Bangkok Thaïlande Ordinaires	1469	48,97	0,00	31/12/2005	THB	6.433.209	0

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%				(+) ou (-) (en unités)	
Brown Fintube France SE Zone Industrielle de Vongy 87 74202 Thono les Bains Cedex France 45796680023 Ordinaires	2	0,01	99,85	31/12/2007	EUR	718.566	214.924
Hamon Nederland BV SE Kopn Emmakade 198 XS2253 Voorschoten Pays-Bas 836024800B01 Ordinaires	250	100,00	0,00	31/12/2008	EUR	1.036.599	4.982
Hamon Research Cottrell SA rue Emile Francqui 2 1435 Mont-Saint-Guibert Belgique 0401.881.292 Ordinaires	32394	99,98	0,00	31/12/2007	EUR	2.567.885	1.732.811
Hacom Energiesparsystem GMBH SE Alte Wittener Strasse 30 44803 Bochum Allemagne 124081186 Ordinaires	3	100,00	0,00	31/12/2004	EUR	-8.049.619	-22.213
Hamon Do Brasil Ltda S. Etr. rue Brigadeiro Tobias 356 01032 Sao Paulo Brésil Ordinaires	999990	100,00	0,00	31/12/2005	BRL	-992.642	476.574
Heat Transfer Re Services SE Route D'arlon 283 8011 Strassen Luxembourg Ordinaires	69999	100,00	0,00	31/12/2008	EUR	1.647.683	1.488
Hamon Thermal Germany GMBH SE Alte Wittener Strasse 30 44803 Bochum Allemagne 124081186 Ordinaires	52600	5,14	94,86	31/12/2007	EUR	2.148.039	178.153
Mariani Batista SE Via Tartaglia 17 20154 Milano Italie 00869551015 Ordinaires	10000	100,00	0,00	31/12/2005	EUR	10.000	0

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS**PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES**

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
ACS - anti corrosion structures SA Zone C - Parc Industriel B 1 7180 Seneffe Belgique 0417.518.088 Ordinaires	173650	90,95	0,00	31/12/2007	EUR	633.921	-2.317.701

PLACEMENTS DE TRESORERIE ET COMPTES DE REGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PLACEMENTS DE TRESORERIE - AUTRES PLACEMENTS			
Actions et parts	51		
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Montant non appelé	8682		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53		
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686		
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

COMPTES DE REGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important.

Prorata intérêts 2008 échus en 2009 sur prêts aux filiales
Charges à reporter

Exercice
41.913,62
347.505,60

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT**ETAT DU CAPITAL****Capital social**

Capital souscrit au terme de l'exercice
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXXXXXX	2.157.441,60
(100)	2.157.441,60	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital
 Catégories d'actions

Parts sociales
 Actions nominatives
 Actions au porteur

Codes	Montants	Nombre d'actions
	2.157.441,60	7.191.472
8702	XXXXXXXXXXXXXX	4.770.747
8703	XXXXXXXXXXXXXX	2.420.725

Capital non libéré

Capital non appelé
 Capital appelé, non versé
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
(101)		XXXXXXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de CONVERSION

Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION

Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	22.550
8746	6.765,00
8747	22.550
8751	2.157.441,60

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION DU PASSIF**VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE****Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	4.057.855,32
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	4.057.855,32
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	4.057.855,32

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	30.897.420,43
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	30.897.420,43
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	36.390,14
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	30.933.810,57

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**Impôts** (rubrique 450/3 du passif)

	Codes	Exercice
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	142.447,95
Dettes fiscales estimées	450	

Rémunérations et charges sociales (rubrique 454/9 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	1.388.108,32

COMPTES DE REGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Charges à imputer

Exercice
442.542,63

RESULTATS D'EXPLOITATION**PRODUITS D'EXPLOITATION****Chiffre d'affaires net**

Ventilation par catégorie d'activité

Management fees

6.565.850,46

7.021.535,97

Refacturations à des sociétés liées

1.942.177,25

1.485.549,00

Chiffres d'affaires sur projets

1.908.200,00

1.672.800,00

Ventilation par marché géographique

Afrique

92.194,67

115.232,65

Amérique

2.179.934,34

3.396.644,38

Asie

410.312,48

293.299,78

Australie

54.817,24

116.523,01

Europe

7.678.968,98

6.258.185,15

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

740

95.200,00

CHARGES D'EXPLOITATION**Travailleurs inscrits au registre du personnel**

Nombre total à la date de clôture

9086

29

26

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

9087

27,1

22,0

Nombre effectif d'heures prestées

9088

43.927

36.161

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

620

1.896.347,59

2.934.837,69

Cotisations patronales d'assurances sociales

621

638.772,46

461.048,88

Primes patronales pour assurances extralégales

622

468.854,17

112.890,70

Autres frais de personnel

623

133.626,25

88.213,63

Pensions de retraite et de survie

624

Provisions pour pensions

Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)

635

-13.388,76

-11.476,08

Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

actées

9110

reprises

9111

Sur créances commerciales

actées

9112

reprises

9113

Provisions pour risques et charges

Constitutions

9115

Utilisations et reprises

9116

13.388,76

11.476,08

Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation

640

140.496,65

69.975,00

Autres

641/8

1.060,00

4.092,86

RESULTATS D'EXPLOITATION**CHARGES D'EXPLOITATION****Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	10,7	0,2
Nombre effectif d'heures prestées.....	9098	18.887	319
Frais pour l'entreprise	617	474.767,39	5.009,06

RESULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS**RESULTATS FINANCIERS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital 9125

Subsides en intérêts 9126

Ventilation des autres produits financiers

Ecart de conversion de devises et diff. de chge

15.949,18

Plus-value sur vente d'actions

4.151,13

Amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement 6501**Intérêts portés à l'actif** 6503**Réductions de valeur sur actifs circulants**

Actées 6510

Reprises 6511

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances

653

Provisions à caractère financier

Dotations 6560

Utilisations et reprises 6561

Ventilation des autres charges financières

Ecart de conversion des devises & diff de change

2.163.555,53

96.002,83

Frais de banque & garanties bancaires

1.016.385,36

46.554,29

RESULTATS EXCEPTIONNELS**Ventilation des autres produits exceptionnels****Ventilation des autres charges exceptionnelles**

Frais sur litiges en cours

Exercice

595.075,11

IMPOTS ET TAXES**IMPOTS SUR LE RESULTAT**

	Codes	Exercice
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	109,79
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	109,79
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	
Suppléments d'impôts estimés	9137	
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
Revenus Définitivement Taxés		-14.218.055,00
Utilisation des pertes fiscales reportées		-1.002.734,00

Incidence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice**Sources de latences fiscales**

	Codes	Exercice
Latences actives	9141	58.344.046,15
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	58.344.046,15
Autres latences actives		
Latences passives	9144	
Ventilation des latences passives		

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTEE ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
A l'entreprise (déductibles)	9145	3.216.364,93	1.258.439,16
Par l'entreprise	9146	1.870.643,11	875.208,26

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Précompte professionnel	9147	1.110.968,30	629.630,28
Précompte mobilier	9148	105.252,03	

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUEES OU IRREVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SURETE DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	43.754.495,47
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153	43.754.495,47
GARANTIES REELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9161	
Montant de l'inscription	9171	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9181	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9191	47.525.202,00
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9201	
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9162	
Montant de l'inscription	9172	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9182	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9192	47.525.202,00
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9202	
BIENS ET VALEURS DETENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTES AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHE A TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	24.451.367,18
Devises vendues (à livrer)	9216	28.239.463,97

ENGAGEMENTS RESULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHEES A DES VENTES OU PRESTATIONS DEJA EFFECTUEES

Garanties bancaires accordées aux clients: 31 812 058.98 eur

LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

1 - Faillite de Hamon Research-Cottrell Italia (HRCI) : L'assemblée générale de HRCI a décidé de mettre cette dernière en liquidation volontaire en avril 2005. Hamon avait déjà provisionné un montant significatif pour cette liquidation dans ses comptes 2004. En juin 2005, le liquidateur a déposé les livres auprès du Tribunal de Commerce de Milan. Hamon estime que cette opération ne devrait pas avoir d'impact significatif sur ses comptes futurs.

2 - La société ayant racheté la société italienne FBM Hudson Italiana Spa, a envoyé un courrier à Hamon et aux administrateurs qui la représentaient au conseil de FBM Hudson Italiana Spa réclamant des indemnités de passif de l'ordre de EUR 14 millions. Hamon considère cette plainte comme non fondée car (i) aucun préjudice n'a été démontré dans le chef de l'acquéreur ; (ii) l'acquéreur était parfaitement au courant de la situation de FBM Hudson Italiana Spa suite à son due diligence extensif ; (iii) Hamon n'a donné aucune espèce de garanties sur les comptes remis à l'acquéreur, comptes qui ont fait l'objet d'une approbation par l'acquéreur post acquisition. Hamon réfute vigoureusement toute espèce de responsabilité de Hamon ou des administrateurs qui le représentaient. La convention de cession prévoyait

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS**

un cap aux indemnisations éventuelles par Hamon de EUR 550 milliers.

3 - Durant l'année 2007, la société a contracté deux SWAPS (SWAPS de taux d'intérêts swappant du variable pour du fixe à 4.44%);
29 000 000.00 € dont la date de maturité est le 22 septembre 2009
6 000 000.00 € dont la date de maturité est le 22 septembre 2009

LE CAS ECHEANT, DESCRIPTION SUCCINCTE DU REGIME COMPLEMENTAIRE DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURE AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS ET DES MESURES PRISES POUR EN COUVRIR LA CHARGE

La société dispose d'une assurance groupe pour les membres de son personnel de type de contribution définie.

La société a mis en place un plan de "stock options" en faveur de certains membres du management de Hamon & Cie (International) et de ses filiales.

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE A L'ENTREPRISE ELLE-MEME

Montant estimé des engagements résultant, pour l'entreprise, de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIEES			
Immobilisations financières	(280/1)	85.658.934,31	63.279.251,63
Participations	(280)	65.875.091,01	52.922.016,94
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281	19.783.843,30	10.357.234,69
Créances	9291	15.594.103,33	13.185.468,75
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	15.594.103,33	13.185.468,75
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	16.135.774,01	6.894.907,53
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	16.135.774,01	6.894.907,53
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381	196.618.270,17	187.921.028,49
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391	49.234.780,01	34.911.095,00
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421	14.966.374,15	17.161.916,80
Produits des actifs circulants	9431	1.703.227,99	810.420,75
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461	254.804,79	293.497,97
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	(282/3)		
Participations	(282)		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

RELATIONS FINANCIERES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GERANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTROLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ETRE LIEES A CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTROLEES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

	Codes	Exercice
Créances sur les personnes précitées	9500	132.033,00
Conditions principales des créances		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Conditions principales des garanties constituées		
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
Conditions principales des autres engagements		
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	474.475,00
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIE (ILS SONT LIES)

	Codes	Exercice
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	132.000,00
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	40.741,00
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	95063	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	53.772,00
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	95083	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDES**INFORMATIONS A COMPLETER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIETES RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES**

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion*

~~L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)*~~

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés*

L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*

Si oui, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 113, paragraphes 2 et 3 du Code des sociétés:

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée:

INFORMATIONS A COMPLETER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation**:

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus**

* Biffer la mention inutile.

** Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

ETAT DES PERSONNES OCCUPEES**TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL**

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP)	3P.Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP)
		(exercice)	(exercice)	(exercice)	(exercice précédent)
Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent					
Nombre moyen de travailleurs	100	25,0	3,8	27,1 (ETP)	22,0 (ETP)
Nombre effectif d'heures prestées	101	40.766	3.161	43.927 (T)	36.161 (T)
Frais de personnel	102	2.826.211,47	311.389,00	3.137.600,47 (T)	3.596.990,90 (T)
Montant des avantages accordés en sus du salaire	103	xxxxxxxxxxxxxxx	xxxxxxxxxxxxxxx	28.920,00 (T)	24.029,54 (T)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	105	25	4	26,8
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	25	4	26,8
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	12	2	12,1
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	12	2	12,1
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	13	2	14,7
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	13	2	14,7
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	5		5,0
Employés	134	20	4	21,8
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150	1,6	9,1
Nombre effectif d'heures prestées	151	2.837	16.050
Frais pour l'entreprise	152	90.676,18	384.091,21

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTREES

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	205	7	1	7,1
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	7	1	7,1
Contrat à durée déterminée	211			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			

SORTIES

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	305	4	1	4,8
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	4	1	4,8
Contrat à durée déterminée	311			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
Par motif de fin de contrat				
Pension	340		1	0,8
Prépension	341			
Licenciement	342	1		1,0
Autre motif	343	3		3,0
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants	350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour l'entreprise	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	

REGLES D'EVALUATION

Généralités

Les comptes annuels Hamon&Cie (International) S.A. sont établis conformément aux dispositions de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 relatif aux comptes annuels des entreprises

Les opérations libellées en devises étrangères sont converties en euros aux cours de change à la date de l'opération. En fin d'exercice, les actifs, passifs, droits et engagements monétaires sont convertis au taux de clôture. Les écarts de conversion résultant de l'application de cette méthode, ainsi que des différences de change réalisées, sont pris en résultat.

Frais d'établissement

Les frais d'établissement comprennent des frais d'augmentation de capital et d'émission d'emprunt, des coûts de démarrage relatifs aux investissements ainsi que les frais de restructuration. Ces frais sont amortis sur une période de 5 ans, à l'exception des frais d'émission d'emprunts qui sont amortis sur la durée de l'emprunt concerné. En ce qui concerne les frais de restructuration, un amortissement n'intervient qu'à partir du moment où la restructuration commence à produire ses effets.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les frais de recherche, de développement de prototypes de produits, d'invention, de processus et de savoir-faire utiles à l'activité future de la société. Ces frais sont portés à l'actif dans la mesure où ils ne dépassent pas une estimation prudente de leur valeur d'utilisation ou de rendement futur pour la société. Les frais de recherche et développement sont amortis sur la durée de l'utilisation ou de vente probable des produits ou processus, sur une période limitée à 5 ans maximum.

Concessions, brevets, licences

Les concessions, brevets, licences comprennent les brevets, licences et marques qui sont la propriété de l'entreprise ainsi que la valeur d'acquisition des droits d'exploitation de brevets, licences et marques appartenant à des tiers. Ces actifs sont évalués à la valeur d'acquisition et amortis sur leur durée de vie économique.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition qui comprend, outre le prix d'achat, les coûts accessoires nécessaires à la mise en exploitation de celles-ci

Les intérêts intercalaires sont compris dans la valeur d'acquisition lorsque la construction ou l'acquisition du bien immobilisé s'étend sur une longue période.

Les immobilisations mises hors exploitation ou destinées à la revente sont reprises en " Autres immobilisations corporelles ".

Les immobilisations détenues en location-financement sont protégées à l'actif, sous déduction des amortissements ou réductions de valeur cumulée si c'est le cas, à concurrence de la partie des versements échelonnés prévus au contrat, représentant la reconstitution en capital de la valeur du bien, objet du contrat. Les engagements corrélatifs portés au passif sont évalués chaque année à la fraction des versements échelonnés afférents aux exercices ultérieurs, représentant la reconstitution en capital de la valeur du bien, objet du contrat.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur base de leur durée d'utilisation probable, lesquelles sont résumées ci-après.

Durée d'utilisation probable (en années)

Terrains

Bâtiments

Machines, installations et outillages :

- machines 10
- équipements :
- informatique : 4
- autres : 10
- installations 10
- outillage 4

Mobilier et matériel roulant :

- mobilier de bureau 10
- matériel roulant 4

Immobilisations financières

Les créances reprises dans les immobilisations financières sont évaluées à leur valeur nominale ; elles font l'objet de réductions de valeur lorsque leur remboursement à l'échéance est, en tout ou en partie, incertain ou compromis.

Créances et Dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances font l'objet de réductions de valeur lorsque leur remboursement à l'échéance est, en tout ou en partie, incertain ou compromis.

Provisions pour risques et charges

REGLES D'EVALUATION

Les provisions pour pensions, prépensions et obligations similaires sont constituées compte tenu de la législation et des obligations de provisionnement en vigueur en Belgique.

Les provisions pour autres risques et charges sont constituées pour faire face aux engagements de la société résultant :

- de garanties techniques
- de litiges en cours
- de la restructuration de certaines activités

Les provisions pour garanties techniques sont constituées sur une base statistique pour l'ensemble du Groupe.

Impôts

Les impôts courants sont comptabilisés conformément aux dispositions fiscales en vigueur en Belgique.

Instruments financiers

Les instruments financiers (swaps, forwards...) sont évalués à la juste valeur dans les comptes annuels.

Stocks et commandes en cours d'exécution

Lorsque le résultat d'un contrat de construction peut être estimé de façon fiable, les produits et les coûts du contrat sont comptabilisés respectivement en produits et en charges en fonction du degré d'avancement de l'activité du contrat à la date de clôture. Le degré d'avancement du contrat est déterminé par référence aux composantes majeures du contrat (design, engineering, achats et montage).

Lorsque le résultat d'un contrat de construction ne peut être estimé de façon fiable, les produits ne sont comptabilisés que dans la limite des coûts du contrat encourus qui seront probablement recouvrables. Les coûts du contrat sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Lorsqu'il est probable que le total des coûts du contrat sera supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est immédiatement comptabilisée en charges.

Les produits du contrat incluent le montant initial du contrat tel que convenu entre les parties, les modifications dans les travaux du contrat tel qu'agréés entre les parties ainsi que les primes de performance et les réclamations dans la mesure où ces dernières seront acceptées et où il est possible de les évaluer de manière fiable.

Les coûts du contrat incluent, outre les charges en relation directe avec le contrat, les charges liées à l'activité des contrats de manière générale et qui peuvent être affectés au contrat de manière raisonnable. Les coûts encourus pour conclure le contrat sont inclus dans les charges du contrat s'ils peuvent être identifiés séparément et mesurés de manière fiable et s'il est probable que le contrat sera conclu.

Les montants repris sous la rubrique « Commandes en cours d'exécution » correspondent aux coûts encourus plus les profits comptabilisés, moins la somme des pertes comptabilisées et des facturations intermédiaires de tous les contrats en cours pour lesquels les coûts encourus plus les profits comptabilisés (moins les pertes comptabilisées) dépassent les facturations intermédiaires. Par ailleurs, les montants repris sous la rubrique « Acomptes reçus sur commandes » correspondent aux coûts encourus plus les profits comptabilisés, moins la somme des pertes comptabilisées et des facturations intermédiaires pour tous les contrats en cours pour lesquels les facturations intermédiaires sont supérieures aux coûts encourus plus les profits comptabilisés (moins les pertes comptabilisées).

RAPPORT DE GESTION

HAMON & CIE (INTERNATIONAL) SA

AXISPARC - 2 RUE EMILE FRANCOUI
1435 MONT-SAINT-GUIBERT
N° ENTREPRISE 0402960467

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DU 28 AVRIL 2009
Comptes au 31.12.2008**

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'activité de notre société au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2008.

1. Faits marquants

Hamon & Cie (International) a poursuivi son activité de services et de soutien à l'ensemble des filiales du Groupe.

Au niveau consolidé, les principaux événements de l'année 2008 sont les suivants :

- Résultat net de EUR 18,9 millions qui surpasse le niveau record de 2007
- Marge d'EBIT à un nouveau sommet historique de 11,9% des ventes (+2%)
- Renforcement de la structure bilantaire avec une dette nette de EUR 10,8 millions par rapport à EUR 26,9 millions en 2007
- Réactivation des activités brésiliennes du Groupe au 1^{er} octobre 2008
- Au 18 décembre 2008, fin de la période de non concurrence avec SPX, ce qui permet à Hamon de développer ses activités dans le wet cooling NAFTA et dans le dry cooling mondialement.

Ces événements sont expliqués plus en détail dans le rapport de gestion consolidé.

2. Compte de résultats

L'exercice 2008 se clôture par un bénéfice d'exploitation de EUR 860.946,01 contre une perte d'exploitation de EUR 553.054,91 un an auparavant grâce au résultat positif des contrats exécutés par la société.

Les produits financiers reprennent essentiellement les dividendes perçus des filiales et les intérêts sur les prêts qui leur ont été consentis.

Les charges financières augmentent suite aux différences de change consécutives aux fluctuations erratiques du dollar dans les derniers mois de 2008.

Dans la rubrique « produits exceptionnels », une reprise de réduction de valeur sur les immobilisations financières de EUR 4,8 millions correspond à un retour à meilleure fortune suite à l'amélioration de la situation financière de la société à laquelle ces prêts avaient été consentis.

La société clôture l'exercice avec un bénéfice en hausse à EUR 15,2 millions par rapport à EUR 9,7 millions en 2007.

RAPPORT DE GESTION**3. Bilan**

Les immobilisations financières augmentent à EUR 86,3 millions suite à la recapitalisation de certaines filiales. La société a également pris le contrôle de ACS anti corrosion structures, située à Seneffe (B) et de Hamon Research Cottrell do Brazil dans le courant de l'année.

Au passif, les fonds propres sont en forte augmentation à EUR 40,2 millions contre 29 millions au 31 décembre 2007 suite au bénéfice reporté de l'exercice qui s'élève à EUR 11,1 millions. Veuillez vous reporter au point 5. Etat du capital social ci-après.

Dans le poste dettes à un an au plus, les dettes financières/établissements de crédit augmentent à EUR 14,3 millions suite à l'augmentation de l'utilisation des lignes de crédit (roll over).

Les autres dettes à EUR 15,5 millions reprennent notamment le complément de dividende à payer et l'évolution des comptes courants financiers avec les filiales.

4. Evénements ultérieurs à la date de clôture

Hamon a signé un accord visant à la constitution d'une joint venture commerciale avec un des leaders mondiaux de panneaux solaires, Solel, dans le domaine des centrales thermiques solaires, dont le marché est en pleine expansion. Hamon Solel fournira l'ensemble « Solar Powered Steam Generation Systems » (SSGS) c'est-à-dire les miroirs, la génération et la récupération de la vapeur, en dehors de l'ensemble turbine-générateur.

Cet accord montre, après une prise de participation dans la société Xylowatt active dans la gazéification de la biomasse, la volonté du groupe Hamon d'être présent dans le secteur de l'énergie renouvelable. Ce secteur devrait connaître une croissance importante dans le futur.

5. Etat du capital social

Il a été procédé à une augmentation du capital de la société en mai 2008 à concurrence de EUR 4.308.029,02 sans apports nouveaux et sans création de titres, par incorporation au capital d'une somme équivalente prélevée sur le compte « Primes d'émission ». Il a ensuite été procédé à une réduction du capital à concurrence du même montant par absorption à due concurrence des pertes comptables telles que ces pertes apparaissent dans les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2007.

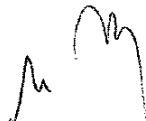
Par ailleurs, la société a octroyé à certains membres de son personnel des options sur actions. Monsieur Francis Lambilliotte, administrateur délégué figure parmi les bénéficiaires du plan mis en place au courant du premier semestre 2008 pour les bénéficiaires belges et allemands. Il a donc signalé au Conseil son intérêt opposé de nature patrimoniale, conformément aux termes de l'article 523 § 1 du Code des sociétés.

En application de l'article 523 §2 du Code des sociétés, le procès verbal du conseil doit être reproduit dans le présent rapport de gestion.

« La séance est déclarée ouverte par le Président du Conseil qui passe aux points fixés à l'ordre du jour :

Ordre du jour de la réunion du Conseil d'administration du 27 mai 2008

1. Approbation du PV du Conseil du 29 avril 2008



RAPPORT DE GESTION

Le Président passe ensuite la parole à Francis Lambilliotte, Administrateur Délégué, en lui demandant d'aborder les points à l'ordre du jour. Francis Lambilliotte expose que lors de sa réunion du 15 mai 2008, le Comité de rémunération a arrêté une liste de bénéficiaires pour les droits de souscription à émettre dans le cadre du plan 2008. Le Comité de rémunération, à l'unanimité des voix, recommande que le Conseil d'administration approuve cette liste ainsi que le nombre de droits de souscription à attribuer en 2008 à chacun des bénéficiaires listés.

En application de l'article 523, §1^{er} du Code des sociétés, M. Francis Lambilliotte indique aux autres administrateurs avoir un intérêt opposé de nature patrimoniale à la décision de désignation des bénéficiaires du plan 2008 à prendre lors de la présente réunion et d'émission des droits de souscription en vertu du plan d'intéressement qui sera prise à l'occasion d'une réunion ultérieure du conseil d'administration.

M. Francis Lambilliotte est repris sur la liste des bénéficiaires du plan 2008 auxquels le comité de rémunération recommande l'octroi de droit de souscription en vertu du plan d'intéressement. Cet intérêt opposé justifie donc l'application de la procédure prévue à l'article 523, §1^{er} du Code des sociétés.

Le commissaire de la Société a été informé de ce fait par courriel du 25 avril 2008.

En conformité avec l'article 523, §1^{er}, alinéa 4 du Code des sociétés, M. Francis Lambilliotte quitte la salle de réunion, ne participe pas aux délibérations du Conseil d'administration et ne prend pas part au vote.

Résolution : après discussion et délibération, le Conseil d'administration décide, à l'unanimité des voix des administrateurs participants au vote, d'octroyer en 2008 dans le cadre du plan pluriannuel à chacune des personnes reprises sur la liste, le nombre de droits de souscription figurant en face de leur nom.

Les points figurant à l'ordre du jour ayant été abordés, le Président lève la séance à 12h45.

Signatures des administrateurs »

6. Affectation du résultat

La société termine l'exercice avec un bénéfice de EUR 15.220.679. Compte tenu du prélèvement sur le capital de EUR 4.308.029,02 et du paiement du dividende afférent à l'exercice, le bénéfice à reporter de la société s'élève à EUR 11.121.540.

Un acompte sur dividendes de EUR 0,30 brut par action a été payé aux actionnaires en septembre 2008 ; il est proposé à l'assemblée générale d'attribuer un complément de dividende de EUR 0,27 brut par action portant ainsi le dividende brut par action afférent à l'exercice 2008 à EUR 0,57.

7. Perspectives d'avenir

Les perspectives de la société et de son groupe restent positives comme expliqué dans le rapport de gestion consolidé.

8. Risques et incertitudes

La société et ses filiales sont confrontées à un ensemble de risques induits par leurs activités, l'étendue et les types de marchés sur lesquels elles opèrent. Les principaux risques sont les suivants (liste non-exhaustive) :

- Risques liés à l'environnement économique, réglementaire, concurrentiel et de marché,
- Incertitudes liées aux nouvelles réglementations environnementales et à leurs délais d'entrée en vigueur,
- Risques liés aux partenariats et aux activités dans des pays émergents, y compris les risques politiques,
- Risques fournisseurs ; il peut s'agir de produits de qualité insuffisante, qui ne satisfont pas le cahier des charges, ou de retard de livraison,
- Risques monétaires comme les fluctuations du taux de change du dollar U.S.,
- Risques techniques, relatifs à la conception ou à la bonne exécution de certains projets,



RAPPORT DE GESTION

- Risques liés aux garanties données sur les projets exécutés,
- Risques liés à l'environnement, par exemple sur les sites des clients de Hamon, ou dans ses usines,
- Risques industriels (accidents), humains, ou liés aux maladies professionnelles,
- Risques liés aux litiges dans lesquels la société et ses filiales sont impliquées, à la liquidation de Hamon Research Cottrell Italia, ou aux garanties données dans le cadre de cessions d'actifs,
- Risques financiers: possibilité de réduction de valeur à acter sur la valeur comptable de certains actifs ; retard dans les programmes de remboursement de certaines dettes tels que négociés avec les créanciers, etc.

La société et ses filiales prennent des mesures afin de maîtriser ces risques le mieux possible, par une politique de gestion des risques.

En ce qui concerne la couverture des risques monétaires, la société utilise des swaps de taux d'intérêt, portant sur environ la moitié de la dette financière (à taux variable, swapée contre un taux fixe). La société couvre également sur base discrétionnaire les positions ou risques liés au dollar U.S. De plus amples informations sont fournies dans le rapport annuel consolidé du Groupe.

9. Divers

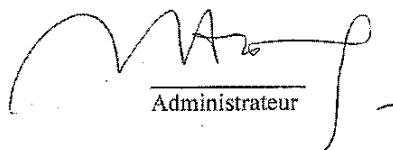
Hamon & Cie a créé une succursale à Bahrein au courant du premier trimestre 2008 en vue de mieux développer les activités de la société et ses filiales dans le Moyen Orient.

Les activités de recherche et développement sont développées au niveau des filiales opérationnelles plutôt qu'au niveau de la société. Nous vous référons pour plus de détails au rapport de gestion sur les comptes consolidés.

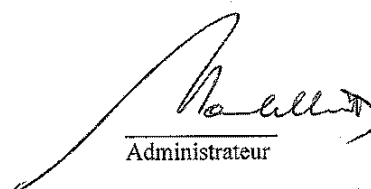
Le Conseil d'administration de Hamon & Cie (International) SA propose à l'assemblée générale des actionnaires d'approuver les comptes au 31 décembre 2008 et de donner son accord sur l'affectation du résultat.

Le 19 février 2009.

Le Conseil d'administration



Administrateur



Administrateur

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Deloitte

Reviseurs d'Entreprises
Serkenjaan, 8b
B-1531 Diegem
Belgium

Tel.: +32 2 800 20 00
Fax: +32 2 800 20 01
<http://www.deloitte.be>

HAMON & CIE (INTERNATIONAL) SA

Rapport du commissaire
sur l'exercice clôturé
le 31 décembre 2008

Member of
Deloitte Touche Tohmatsu

Deloitte Bedrijfsrevisoren / Revisors of Enterprises S.C.A./S.R.L.
Société civile sous forme d'une société coopérative à responsabilité limitée
Siège social: Serkenjaan 8b, B-1531 Diegem
TVA BE 0429.058.934 - RPM Brussels - Form 290 (04/09)1-01

RAPPORT DES COMMISSAIRES



Reviseurs d'Entreprises
Berkenlaan, 65
B-1831 Diegem
Belgium

Tel.: +32 2 800 20 00
Fax: +32 2 800 20 01
<http://www.deloitte.be>

HAMON & CIE (INTERNATIONAL) SA

RAPPORT DU COMMISSAIRE
SUR L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2008
PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES

Aux actionnaires

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire qui nous a été confié. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de HAMON & CIE (INTERNATIONAL) SA pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2008, établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 117.234.000 EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 15.221.000 EUR.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend entre autres: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en oeuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, y compris l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans la société pour l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2008 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Membre of
Deloitte Touche Tohmatsu

Deloitte België/België / Reviseurs d'Entreprises SC s.r.l. SCRL
Société civile sans forme d'une société contrôlée à responsabilité limitée
Siège social: Berkenlaan 65, B-1831 Diegem
TVA BE 0426 056 883 - RPM Bruxelles - Form 230 0049561-21

RAPPORT DES COMMISSAIRES**Deloitte****HAMON & CIE (INTERNATIONAL) SA****Mentions complémentaires**

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des Sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

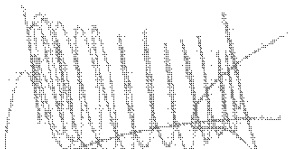
Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des Sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Au cours de l'exercice, un acompte sur dividende a été distribué à propos duquel nous avons établi le rapport joint en annexe, conformément aux exigences légales.
- En application de l'article 523 du Code des Sociétés, nous devons en outre vous faire rapport sur l'opération suivante qui a eu lieu depuis le 5 mars 2008, date de notre rapport du commissaire sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2007 :

La société a octroyé à certains membres de son personnel des options sur actions. Monsieur Francis Lambilliotte, administrateur délégué, figure parmi les bénéficiaires du plan mis en place durant le premier semestre 2008 pour les bénéficiaires belges et allemands. Il a donc signalé au conseil d'administration son intérêt opposé de nature patrimoniale. Le conseil d'administration du 27 mai 2008 a approuvé la liste des bénéficiaires ainsi que le nombre d'options proposé.

Diège, le 20 février 2009

Le commissaire



DELOITTE Reviseurs d'Entreprises
SC s.f.d. SCRL
Représentée par Laurent Boxus

RAPPORT DES COMMISSAIRES



Reviseurs d'Entreprises
Berkenlaan, 6b
B-1831 Diegem
Belgium

Tel: +32 2 800 20 00
Fax: +32 2 800 20 01
<http://www.deloitte.be>

**HAMON & CIE (INTERNATIONAL)
SA**

Rapport du commissaire
sur la situation active et passive
au 30 juin 2008
dans le cadre de la proposition de
distribution d'un acompte sur dividende

Member of
Deloitte Touche Tohmatsu

Dessine: Bedrijfsrevisoren / Revisours d'Entreprises SC afd. SCvR
Société civile sous forme d'entreprise coopérative à responsabilité limitée
Siège social: Avenue Louise 240, B-1050 Brussels
TVA BE, 0420.053.853 - RPM Bruxelles - Fonds 090-004861-01

RAPPORT DES COMMISSAIRES**Deloitte.****HAMON & CIE (INTERNATIONAL) SA**

Table des matières	Page
1. INTRODUCTION	3
2. CONTRÔLES EFFECTUÉS	4
3. COMMENTAIRES SUR L'ÉTAT DE LA SITUATION ACTIVE ET PASSIVE	4
4. EVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE INTERMÉDIAIRE	4
5. LIMITATIONS CONCERNANT LA RÉPARTITION BÉNÉFICIAIRE	4
6. CONCLUSION	5

RAPPORT DES COMMISSAIRES



HAMON & CIE (INTERNATIONAL) SA

1. INTRODUCTION

Le conseil d'administration propose, conformément à l'article 39 des statuts de la société, de distribuer un acompte sur le dividende qui sera octroyé sur les résultats de l'exercice.

Conformément à l'Article 618 du Code des Sociétés, nous avons procédé à un examen limité de l'état de la situation active et passive intermédiaire ci-joint au 30 juin 2008, dont le total du bilan s'élève à 95.251 (000) EUR.

La situation active et passive intermédiaire a été établie sous la responsabilité du conseil d'administration, afin de lui permettre d'évaluer si le bénéfice disponible, tel que défini à l'Article 618 ci-dessous, est suffisant pour permettre la distribution d'un acompte sur dividende de 2.157 (000) EUR.

Le texte de l'article 618 est le suivant:

« Les statuts peuvent donner au conseil d'administration le pouvoir de distribuer un acompte à imputer sur le dividende qui sera distribué sur les résultats de l'exercice.

Cette distribution ne peut avoir lieu que par prélèvement sur le bénéfice de l'exercice en cours, le cas échéant réduit de la perte reportée ou majoré du bénéfice reporté, à l'exclusion de tout prélèvement sur des réserves constituées et en tenant compte des réserves à constituer en vertu d'une disposition légale ou statutaire.

Elle ne peut en outre être effectuée que si, sur le vu d'un état, vérifié par le commissaire et résumant la situation active et passive, le conseil d'administration constate que le bénéfice calculé conformément à l'alinéa 2 est suffisant pour permettre la distribution d'un acompte.

Le rapport de vérification du commissaire est annexé à son rapport annuel.

La décision du conseil d'administration de distribuer un acompte ne peut être prise plus de deux mois après la date à laquelle a été arrêtée la situation active et passive.

La distribution ne peut être décidée moins de six mois après la clôture de l'exercice précédent ni avant l'approbation des comptes annuels se rapportant à cet exercice.

Lorsqu'un premier acompte a été distribué, la décision d'en distribuer un nouveau ne peut être prise que trois mois au moins après la décision de distribuer le premier.

Lorsque les acomptes excèdent le montant du dividende arrêté ultérieurement par l'Assemblée Générale, ils sont, dans cette mesure, considérés comme un acompte à valoir sur le dividende suivant. »

RAPPORT DES COMMISSAIRES**Deloitte**

HAMON & CIE (INTERNATIONAL) SA

2. CONTRÔLES EFFECTUÉS

Notre mission a été effectuée conformément aux recommandations de révision de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises relatives à l'examen limité. L'examen limité d'une situation intermédiaire consiste principalement en l'analyse des données financières et la discussion de ces informations avec la direction. L'étendue des travaux entrant dans le cadre de cet examen est moins importante que celle qui résulte d'un contrôle plénier conformément aux normes de révision généralement appliquées. De ce fait, nous ne pouvons pas émettre d'opinion sur l'état ci-joint.

Nous nous sommes également assurés que les statuts prévoient expressément que le conseil d'administration peut distribuer un acompte sur dividende.

3. COMMENTAIRES SUR L'ÉTAT DE LA SITUATION ACTIVE ET PASSIVE

La situation active et passive intermédiaire au 30 juin 2008 a été établie sous la responsabilité du conseil d'administration conformément à la législation comptable et aux règles d'évaluation de la société et concorde avec la comptabilité de HAMON & CIE (INTERNATIONAL) SA. Les règles d'évaluation sont identiques à celles utilisées au cours de l'exercice précédent.

4. EVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE INTERMÉDIAIRE

A la date de ce rapport, sur base des discussions que nous avons eues avec la direction, il ne s'est produit depuis le 30 juin 2008, date de l'état de la situation active et passive intermédiaire, aucun événement important qui aurait un impact significatif sur celle-ci.

5. LIMITATIONS CONCERNANT LA RÉPARTITION BÉNÉFICIAIRE

Conformément à l'article 616 du Code des Sociétés, un prélèvement d'un vingtième au moins du bénéfice net doit être affecté à la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale a atteint le dixième du capital social.

Conformément à l'article 617, aucune distribution ne peut être faite si à la suite d'une telle distribution, l'actif net devient inférieur au montant du capital libéré ou, si ce montant est supérieur, du capital appelé, augmenté de toutes les réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer. Par actif net, il faut entendre le total de l'actif tel qu'il figure au bilan, déduction faite des provisions et dettes. Pour la distribution de dividendes, l'actif ne peut comprendre le montant non encore amorti des frais d'établissement et sauf cas exceptionnel à justifier, le montant non encore amorti des frais de recherches et de développement.

Conformément à l'article 618, l'attribution d'un acompte sur dividende ne peut se faire que sur le bénéfice de l'exercice en cours, le cas échéant réduit de la perte reportée ou majoré du bénéfice reporté, à l'exclusion de tout prélèvement sur des réserves constituées et en tenant compte des réserves à constituer en vertu d'une disposition légale ou statutaire.

RAPPORT DES COMMISSAIRES**Deloitte.**

HAMON & CIE (INTERNATIONAL) SA

6. CONCLUSION

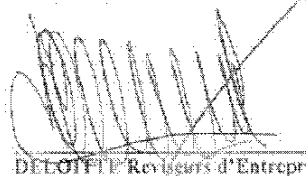
Notre examen n'a pas révélé de faits ou d'éléments qui auraient pour effet de modifier de manière significative l'état de la situation active et passive ci-joint au 30 juin 2008.

Le bénéfice reporté repris dans la situation intermédiaire au 30 juin 2008, en tenant compte des réserves à constituer en vertu des dispositions légales ou statutaires, est supérieur au montant de l'acompte sur dividende proposé.

Le présent rapport a été préparé à l'usage exclusif du conseil d'administration et des actionnaires de la société, dans le cadre du projet de distribution d'un acompte sur dividende comme décrit ci-dessus et ne peut être utilisé à d'autres fins. Conformément à l'Article 618, il devra être annexé au rapport de révision des comptes annuels closés au 31 décembre 2008.

Diegem, le 28 août 2008

Le commissaire



DELOITTE Revisiteurs d'Entreprises
SC s.f.d. SCRL
Représentée par Laurent Boxus

Annexe: Situation active et passive au 30 juin 2008 et résumé des règles d'évaluation de la société.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

N° 0402.960.467		C.R.		
	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES (+)/(-)				
Capital	5,7	10/16	37.839.336,22	
Capital souscrit		10	2.157.441,60	
Capital non appelé		100	2.157.441,60	
Primes d'émission		101		
Plus-values de réévaluation		11	15.360.320,76	
Réserves		12		
Réserves légales		13	11.569.166,61	
Réserves indisponibles		130	670.683,02	
Pour actions propres		131		
Autres		1310		
Autres		1311		
Réserves immuables		132	9.399.752,10	
Réserves disponibles		133	1.561.731,19	
Bénéfice (Perte) reporté(e)		14	8.752.409,25	
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		16		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	246.890,89	
Provisions pour risques et charges		160/5	246.890,89	
Pensions et obligations similaires		160	12.561,88	
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Autres risques et charges	5,8	163/5	234.329,01	
Impôts différés		168		
DETTES		17/48	57.165.280,34	
Dettes à plus d'un an	5,9	17	32.649.325,96	
Dettes financières		170/4	32.612.936,82	
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	32.612.936,82	
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		176/3	36.390,14	
Dettes à un an au plus		42/48	23.987.909,82	
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5,9	42	1.906.468,00	
Dettes financières		43	13.694.825,14	
Etablissements de crédit		430/5	11.994.961,97	
Autres emprunts		439	1.599.863,17	
Dettes commerciales		44	4.325.660,75	
Fournisseurs		440/4	4.325.660,75	
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46	1.829.000,00	
Dettes fiscales, salariales et sociales	5,9	45	1.919.075,60	
Impôts		450/3	61.528,19	
Rémunérations et charges sociales		454/9	1.851.548,41	
Autres dettes		47/48	1.016.879,33	
Comptes de régularisation	5,9	492/3	628.023,56	
TOTAL DU PASSIF		10/49	95.251.489,45	

RAPPORT DES COMMISSAIRES

N° 0402.960.467

C 7

REGLES D'EVALUATION

Généralités

Les comptes annuels Marmonat-Cie (International) S.A. sont établis conformément aux dispositions de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 relatif aux comptes annuels des entreprises.

Les opérations libellées en devises étrangères sont converties en euros aux cours de change à la date de l'opération. En fin d'exercice, les actifs, passifs, droits et engagements monétaires sont couverts au taux de clôture. Les écarts de conversion résultant de l'application de cette méthode, ainsi que des différences de change réalisées, sont pris en résultat.

Frais d'établissement

Les frais d'établissement comprennent des frais d'augmentation de capital et d'émission d'emprunt, des coûts de démarrage relatifs aux investissements ainsi que les frais de restructuration. Ces frais sont amortis sur une période de 5 ans, à l'exception des frais d'émission d'emprunts qui sont amortis sur la durée de l'emprunt concerné. En ce qui concerne les frais de restructuration, un amortissement n'intervient qu'à partir du moment où la restructuration commence à produire ses effets.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les frais de recherche, de développement de prototypes de produits, d'invention, de processus et de savoir-faire utiles à l'activité future de la société. Ces frais sont portés à l'actif dans la mesure où ils ne dépassent pas une estimation prudente de leur valeur d'utilisation ou de rendement futur pour la société. Les frais de recherche et développement sont amortis sur la durée de l'utilisation ou de vente probable des produits ou processus, sur une période limitée à 5 ans maximum.

Concessions, brevets, licences

Les concessions, brevets, licences comprennent les brevets, licences et marques qui sont la propriété de l'entreprise ainsi que la valeur d'acquisition des droits d'exploitation de brevets, licences et marques appartenant à des tiers. Ces actifs sont évalués à la valeur d'acquisition et amortis sur leur durée de vie économique.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition qui comprend, outre le prix d'achat, les coûts accessoires nécessaires à la mise en exploitation de celles-ci.

Les intérêts intercalaires sont compris dans la valeur d'acquisition lorsque la construction ou l'acquisition du bien immobilisé s'étend sur une longue période.

Les immobilisations mises hors exploitation ou destinées à la revente sont reprises en "Autres immobilisations corporelles".

Les immobilisations détenues en location-financement sont portées à l'actif, sous déduction des amortissements ou réductions de valeur cumulée si c'est le cas, à concurrence de la partie des versements échelonnés prévus au contrat, représentant la reconstitution en capital de la valeur du bien, objet du contrat. Les engagements relatifs portés au passif sont évalués chaque année à la fraction des versements échelonnés afférents aux exercices ultérieurs, représentant la reconstitution en capital de la valeur du bien, objet du contrat.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur base de leur durée d'utilisation probable, lesquelles sont déterminées ceptées.

Durée d'utilisation probable (en années)

Terrains

Bâtiments

Machines, installations et outillages :

- machines : 10
- équipements : 10
- informatique : 4
- autres : 10
- installations : 10
- outillage : 4

Mobilier et matériel roulant :

- mobilier de bureau : 10
- matériel roulant : 4

Immobilisations financières

Les créances reprises dans les immobilisations financières sont évaluées à leur valeur nominale ; elles font l'objet de réductions de valeur lorsque leur remboursement à l'échéance est, en tout ou en partie, incertain ou compromis.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances font l'objet de réductions de valeur lorsque leur remboursement à l'échéance est, en tout ou en partie, incertain ou compromis.

Provisions pour risques et charges

RAPPORT DES COMMISSAIRES

N° 0402.960.467

C 9

RÈGLES D'ÉVALUATION

Les provisions pour pensions, prévisions et obligations similaires sont constituées conformément de la législation et des obligations de provisionnement en vigueur en Belgique.

Les provisions pour autres risques et charges sont constituées pour faire face aux engagements de la société résultant :

- de garanties techniques,
- de litiges en cours
- de la restructuration de certaines activités

Les provisions pour garanties techniques sont constituées sur une base statistique pour l'ensemble du Groupe.

Impôts

Les impôts courants sont comptabilisés conformément aux dispositions fiscales en vigueur en Belgique.

Instrumentés financiers

Les instruments financiers (swaps, forwards...) sont évalués à la juste valeur dans les comptes annuels.

Stocks et commandes en cours d'exécution

Lorsque le résultat d'un contrat de construction peut être estimé de façon fiable, les produits et les coûts du contrat sont comptabilisés respectivement en produits et en charges en fonction du degré d'avancement de l'activité du contrat à la date de clôture. Le degré d'avancement du contrat est déterminé par référence aux composantes majeures du contrat (design, engineering, achats et montage).

Lorsque le résultat d'un contrat de construction ne peut être estimé de façon fiable, les produits ne sont comptabilisés que dans la limite des coûts du contrat encourus qui sont probablement recouvrables. Les coûts du contrat sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Lorsqu'il est probable que le total des coûts du contrat sera supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est immédiatement comptabilisée en charges.

Les produits du contrat incluent le montant initial du contrat tel que convenu entre les parties, les modifications dans les travaux du contrat tel qu'agrées entre les parties ainsi que les primes de performance et les réclamations dans la mesure où ces dernières seront acceptées et où il est possible de les évaluer de manière fiable.

Les coûts du contrat incluent, outre les charges en relation directe avec le contrat, les charges liées à l'activité des contrats de manière générale et qui peuvent être affectés au contrat de manière raisonnable. Les coûts encourus pour conclure le contrat sont inclus dans les charges du contrat s'ils peuvent être identifiés séparément et mesurés de manière fiable et s'il est probable que le contrat sera conclu.

Les montants repris sous la rubrique « Commandes en cours d'exécution » correspondent aux coûts encourus plus les profits comptabilisés, moins la somme des pertes comptabilisées et des facturations intermédiaires de tous les contrats en cours pour lesquels les coûts encourus plus les profits comptabilisés (moins les pertes comptabilisées) dépassent les facturations intermédiaires. Par ailleurs, les montants repris sous la rubrique « Comptes reçus sur commandes » correspondent aux coûts encourus plus les profits comptabilisés, moins la somme des pertes comptabilisées et des facturations intermédiaires pour tous les contrats en cours pour lesquels les facturations intermédiaires sont supérieures aux coûts encourus plus les profits comptabilisés (moins les pertes comptabilisées).